



## **Le Premier ministre du Canada doit tenir ses engagements en matière de forêt**

**Amos, le 18 février 2016** – La Fédération québécoise des municipalités (FQM) demande au premier ministre du Canada, M. Justin Trudeau, de respecter ses engagements électoraux en matière de développement territorial, plus particulièrement concernant l'industrie forestière.

« J'interpelle aujourd'hui M. Trudeau afin qu'il tienne ses engagements pour les régions du Québec », a martelé Richard Lehoux, président de la FQM, lors d'une tournée régionale en Abitibi-Témiscamingue. « Le gouvernement fédéral doit rapidement mettre en place un plan d'action concernant l'avenir de l'industrie forestière et rendre disponibles les outils nécessaires pour relancer ce secteur d'activité vital pour plusieurs communautés. »

En réponse aux demandes d'engagements formulées par la FQM à l'occasion de la dernière campagne électorale fédérale, le Parti libéral du Canada a promis qu'il « investira 200 millions de dollars par an pour créer des stratégies sectorielles favorisant l'innovation et les technologies propres dans les domaines comme la foresterie. »

La FQM demande donc aujourd'hui une rencontre avec les ministres du cabinet Trudeau afin de discuter des différentes pistes envisagées par le gouvernement fédéral en matière de développement des communautés locales et régionales québécoises.

Selon les chiffres du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), depuis 10 ans, en Abitibi-Témiscamingue, 20 usines ont fermé leurs portes engendrant la perte de plus de 1 200 emplois. Pour l'ensemble du Québec, ce sont quelque 20 000 emplois à temps plein qui ont disparu durant cette période. Plusieurs communautés dépendent presque exclusivement de l'industrie forestière pour survivre. « Le gouvernement du Canada doit faire sa part et aider l'industrie à se développer et à se moderniser. Il en va de l'occupation dynamique de notre vaste territoire », a conclu M. Lehoux.

## **On voit loin pour notre monde**

Depuis sa fondation en 1944, la Fédération québécoise des municipalités s'est établie comme l'interlocuteur incontournable des municipalités et des régions du Québec. Visant constamment à défendre l'autonomie municipale, elle privilégie les relations à l'échelle humaine et tire son inspiration de l'esprit de concertation et d'innovation de ses quelque 1 000 municipalités et MRC membres.

– 30 –

Pour information :  
Manon Blouin  
Conseillère en communication  
418 651-3343, poste 269  
[mblouin@fqm.ca](mailto:mblouin@fqm.ca)